



41^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 10 de l'ordre du jour

Dialogue interactif sur le rapport périodique du Haut-Commissariat sur l'Ukraine

Genève, le 10 juillet 2019

Déclaration de la Suisse

Madame la Vice-Présidente,

La Suisse constate la diminution continue du nombre de victimes civiles liées au conflit dans l'est de l'Ukraine. Nous saluons ce développement. Néanmoins, le HCDH continue d'observer l'impact profond du conflit, notamment sur les civils vivant des deux côtés de la ligne de contact.

La Suisse reste notamment préoccupée par les rapports faisant état de cas de détentions arbitraires, ainsi que de torture et de mauvais traitements, en particulier dans les territoires qui ne sont pas sous contrôle du gouvernement, mais aussi, dans une moindre mesure, dans les zones contrôlées par le gouvernement. La Suisse invite toutes les parties à mener une politique de tolérance zéro à l'égard de telles pratiques, à enquêter sur les incidents et à traduire les auteurs en justice.

Dans son rapport, le HCDH s'exprime également sur les conditions inhumaines constatées dans certains lieux de détention en Crimée, qui pourraient constituer des mauvais traitements. La Suisse appelle la Fédération de Russie comme puissance occupante à enquêter sur ces allégations et à prendre les mesures nécessaires.

Pour conclure, la Suisse exhorte à lever les entraves imposées sur le terrain au travail du HCDH et des observateurs indépendants, notamment en garantissant leur libre

accès aux zones non-contrôlées par le gouvernement à l'est de l'Ukraine, ainsi qu'à la péninsule de Crimée.

Madame la Haute Commissaire adjointe,

Quels sont les principaux progrès accomplis ces derniers mois grâce aux travaux importants du HCDH en Ukraine?

Je vous remercie.